

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Bordereau de versement

EN 2020 LES CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE CHANGENT*

Modalités ? le versement se fait directement par virement ou par chèque

Par virement

IBAN : FR76 1010 7003 1700 9200 2734 168

BIC . BREDFRPPXXX

Par chèque

à l'ordre : GESCEP

52-56 rue de la Maison Rouge, 77437 Lognes Marne La Vallée Cedex 2

Montant ? 13% du solde de la Taxe d'apprentissage de votre entreprise

Délai ? jusqu'au 31 mai

* Article 37 de la loi n.2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et art 1 du Décret n.2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage.

Vos coordonnées

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Nom du Responsable Taxe :

Nom de la Personne à remercier :

Montant versé :

Cachet

date et signature

Votre Contact

Marc de KERVENOAEL

mdekervenoael@groupe-hema.com servicesentreprises@groupe-hema.com